

2012

et le logement ?

Expulsions locatives...

Augmentation constante des loyers et des charges...

Le marché immobilier privé spéculé et c'est le logement social qui trinque !

Dans le cadre du Pacte pour les droits et la citoyenneté, la LDH propose :



Se loger est pour chacun une nécessité vitale.

Aujourd'hui ce sont des retraités aux faibles pensions, des travailleurs pauvres et singulièrement les femmes seules avec enfant(s) à temps partiel imposé qui sont concernés. En cause, l'Etat qui n'impose pas la construction de logements sociaux accessibles aux plus modestes, mais accélère avec la loi Boutin de 2009 les expulsions pour impayés et rend légale avec la loi dite Loppesi 2, l'expulsion sans jugement des occupants des abris « non autorisés ». La grande majorité des logements, en location ou en propriété restent inaccessibles à la plus grande partie de la population.

Il faut en même temps traiter l'urgence et la pérennité.

Trois millions de mal-logés, 250 000 personnes à la rue. Des personnes enfermées dans les quartiers lointains, mal desservis, mal pourvus en commerces et

en services. Ou bien obligées d'aller d'urgence en urgence, sous la menace permanente d'une expulsion. L'Etat doit enfin faire respecter la loi SRU avec au moins 20% de logements sociaux dans toutes les communes, et parallèlement assumer ses responsabilités vis à vis des personnes qui sont sans solution d'hébergement malgré la loi Dalo.

Un service public du logement

Le logement n'est pas une marchandise, mais un bien d'intérêt général. Des dispositions législatives et réglementaires sont nécessaires pour l'affirmer. L'Etat doit retrouver comme orientation majeure l'allocation massive de moyens et inciter des constructions dans un urbanisme respectueux de l'environnement. Il faut la volonté politique de redonner de la force au développement humain et social au lieu de se contenter de regarder se développer des territoires d'exil.

Sans logis ou mal logés, mais pas sans droits !

Rendre effectif le droit au logement pour tous, c'est :

- refuser les expulsions sans relogement dans des conditions décentes ;
- réorienter massivement les aides en direction du secteur locatif social et donner la priorité à la production de logements accessibles aux revenus les plus modestes ;
- revaloriser fortement les aides personnalisées au logement et sécuriser les conditions de financement public du logement social ;
- renforcer les procédures de concertation des habitants en amont des projets de rénovation ou reconstruction ;
- privilégier un développement des territoires qui favorise le lien social et la protection de l'environnement et promouvoir un habitat équilibré entre les nécessités urbaines et la diversité de l'espace public au moyen d'une politique foncière publique forte.

Les candidats à l'élection présidentielle, aux élections législatives doivent se prononcer sur ces propositions. Discutons-en tous ensemble.

Le Pacte pour les droits et la citoyenneté rassemble les propositions concrètes formulées par 50 organisations – syndicales et associatives – pour alimenter le débat public, conforter la démocratie politique, assurer l'effectivité des droits sociaux, des solidarités.

Liste des signataires, propositions et réactions des partis et candidats sur : www.pactecitoyen.org

Demande de renseignements

Vous souhaitez prendre contact avec la Ligue des droits de l'Homme.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

COURRIEL :

Retourner ce coupon à : 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Pour adhérer à la Ligue des droits de l'Homme : <http://www.ldh-france.org/Adherer>